

mon conseiller INVESTIA



Reneaud et Pascale Cantin

reneaud.cantin@videotron.ca
pascale.cantin@videotron.ca

Le Fonds Découverte Mutual : procurer d'excellents rendements avec peu de risques

Une approche distincte et une expertise éprouvée

Une grande portion du portefeuille est constituée de titres de sociétés sous-évalués. La méthode d'évaluation des entreprises est basée sur le calcul des flux monétaires libérés. Un investissement est effectué si l'action de l'entreprise peut être achetée à un escompte de 50 % sur les marchés boursiers. Les gestionnaires s'intéressent également à ce que fait l'entreprise avec ses flux monétaires.

Une portion du portefeuille profite des occasions d'arbitrage lors de fusions et d'acquisitions d'entreprises.

La troisième stratégie repose sur l'investissement dans des entreprises en difficulté.

L'équipe de 19 analystes et gestionnaires des fonds Mutual a développé une très bonne expertise dans chacune de ces trois stratégies et permet d'ajouter de la valeur pour les investisseurs. Les opérations d'arbitrage et d'investissement dans des entreprises en difficulté temporaire requièrent en effet une équipe très expérimentée.

Les gestionnaires des fonds Mutual agissent comme actionnaires activistes à l'occasion. Ils tentent alors de discuter avec les entreprises pour influencer sur les décisions de la direction en faveur des intérêts des actionnaires.

La fluctuation de la valeur du dollar canadien aura peu d'effet sur le rendement car le gestionnaire assure la couverture des monnaies étrangères.

Un historique enviable

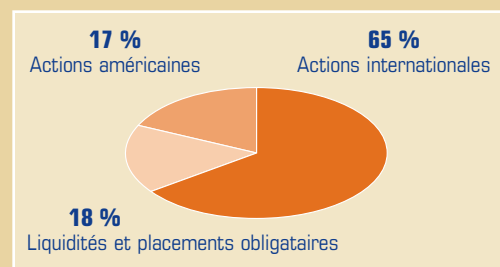
Les fonds Mutual existent depuis plus de 57 ans aux États-Unis. La philosophie de gestion a donc fait ses preuves au cours des différents cycles économiques. Le Fonds a tendance à afficher des performances

supérieures lors des marchés baissiers. Ainsi, le Fonds a procuré des rendements positifs en 2000 et en 2001 alors que les marchés boursiers mondiaux affichaient des rendements négatifs. En 2002, il a baissé de seulement 9 % alors que l'indice mondial baissait de 20 %. Le capital des investisseurs est donc très bien protégé.

Lorsque la Bourse va bien, le Fonds participe également bien à la montée des indices. Il possède donc d'excellentes caractéristiques pour les investisseurs. Lorsque comparés à leurs principaux concurrents, les fonds Mutual se classent parmi les meilleurs en ce qui a trait à la faible volatilité de leurs rendements.

Une répartition judicieuse

La répartition géographique amène également une meilleure diversification au sein de vos placements. Votre portefeuille possède probablement une grande portion de titres en provenance de l'Amérique du Nord. Seulement 17 % des titres du Fonds Découverte Mutual sont investis aux États-Unis. Il est donc plus présent en Europe et participe à la croissance des entreprises asiatiques.



Conclusion

Nous sommes dans la 5^e année d'un marché haussier. Éventuellement, il y aura de moins bonnes années. Les fonds Mutual seront alors un atout à détenir car ils limiteront les pertes de votre portefeuille d'actions.

Source : Paltrak

Note : Le Fonds est également offert dans la catégorie fiscale. Cette version est recommandée aux compagnies de gestion et dans le cas de placements non enregistrés.



INVESTIA
SERVICES FINANCIERS INC.

880, rue Commerciale,
Bureau 203
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2E2

Tél. : 418 839-6333
Télec. : 418 834-6076

L'efficacité fiscale va au-delà du REER

Au Canada, le REER constitue la meilleure façon de réduire son revenu imposable, de reporter de l'impôt et d'épargner en vue de la retraite. Cependant, le REER n'est pas toujours suffisant.

Pour optimiser votre revenu de retraite, vous devrez peut-être investir ailleurs que dans votre REER. L'une des solutions qui s'offrent à vous sont les fonds de catégorie de société ou fonds « corporatifs ».

L'une des caractéristiques des fonds de catégorie est de vous permettre de transférer les parts d'un fonds de catégorie à un autre fonds faisant partie

de la même catégorie sans créer un gain ou une perte en capital. À titre d'exemple, vous pourriez transférer vos parts du Fonds Templeton Catégorie de société actions canadiennes au Fonds Catégorie de société Découverte Mutual sans impôts même si vous avez réalisé des gains importants dans votre fonds d'actions canadiennes.

Ainsi, comme pour les REER et contrairement aux fonds et aux portefeuilles conventionnels non enregistrés, les solutions catégorie de société permettent aux investisseurs de reporter l'impôt sur les gains en capital. Vous pouvez choisir librement divers produits au gré de l'évolution de

vos besoins de placement. Le paiement de l'impôt est reporté jusqu'à ce que vous retiriez vos avoirs.

Placements Franklin Templeton offre une vaste gamme de solutions qui peuvent vous aider à atteindre une plus grande efficacité sur le plan fiscal. Il est même possible de transformer des revenus d'intérêts en revenus de gains en capital et ainsi payer 50 % moins d'impôts.

Une planification fiscale soignée, effectuée avec moi, peut réduire votre facture d'impôts et vous rapprocher ainsi plus rapidement de vos objectifs financiers.

Profitez de la croissance composée avec report d'impôt

Voyez cet exemple :

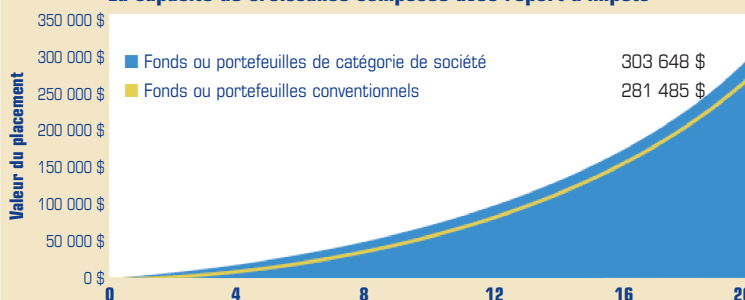
Jacques investit 5 000 \$ chaque année dans des fonds ou des portefeuilles non enregistrés conventionnels, tandis que Diane place le même montant dans les solutions de catégorie de société Franklin Templeton. Les deux substituent 10 % de la valeur marchande de leur compte à la fin de chaque année afin que le portefeuille revienne à ses pondérations initiales.

Vingt ans plus tard :

Diane a profité du report d'impôts sur les gains en capital engendrés par les substitutions, ce qui lui a permis d'accumuler 303 648 \$, soit plus de 22 000 \$ de plus que Jacques.

Jacques a dû payer 20 126 \$ d'impôts sur les gains en capital, ce qui a réduit la capacité de croissance à taux composé de son portefeuille.

La capacité de croissance composée avec report d'impôts



Cet exemple est basé sur les hypothèses suivantes : le portefeuille composé de fonds et de portefeuilles conventionnels produit un rendement annuel composé de 10 %. Le portefeuille composé des solutions de catégorie de société a un rendement annuel composé de 9,7 %, compte tenu que ses frais sont généralement supérieurs de 0,3 % à ceux des fonds et des portefeuilles conventionnels. Les deux investisseurs ont un taux marginal d'imposition de 46,41 %. Le portefeuille composé de fonds et de portefeuilles conventionnels ne verse pas de distributions pendant cette période. Le portefeuille composé de fonds et de portefeuilles de catégorie de société donne lieu à des frais suffisants pour contrebalancer les revenus gagnés, de sorte qu'aucun impôt n'est payable. Les taux de rendement utilisés ne servent qu'à illustrer les effets de la croissance à taux composé et ne se veulent pas des indications des valeurs futures de fonds ou de portefeuilles ni des rendements dans des fonds ou des portefeuilles particuliers.

Documents requis lors d'un décès

La perte d'un être cher est déjà une épreuve en soi et il n'est pas nécessaire d'y ajouter un stress additionnel surtout lorsqu'il s'agit de tracasseries administratives.

Voilà pourquoi j'ai pensé que ce petit guide pourrait vous être utile si un tel événement se produisait.

Voici les documents qui sont requis afin de vous aider à régler une succession :

Certificats de recherche testamentaire : Ces certificats sont disponibles par l'entremise

d'un notaire et produits par la Chambre des notaires du Québec et par le Barreau du Québec.

Testament : Le testament fait foi des dernières volontés du défunt. C'est dans ce document que l'on trouve notamment le nom du liquidateur, les bénéficiaires des biens et autres legs de la personne décédée.

Si le testament est notarié, il vous faut une copie attestée de la main du notaire.

Si le testament n'est pas notarié, il vous faut une copie du jugement de vérification attestée de la main d'un fonctionnaire de la cour.

En l'absence de testament, il vous faut le contrat de mariage.

S'il n'y a pas de contrat de mariage et qu'il y a des héritiers mineurs, une copie du jugement de tutelle attestée de la main d'un fonctionnaire de la cour est requise.

Certificat de décès : Ce document est produit par le Directeur de l'état civil du Québec.

Déclaration de transmission : Ce document est rempli de concert avec votre conseiller.

www.gouv.qc.ca

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus de Placements Franklin Templeton car il contient des renseignements

détaillés sur les placements. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire auprès de votre courtier. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent, et le rendement passé ne se répètera pas forcément.

Réalisé avec la participation de

